Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 035-213503329-20261023-2026_11_01-DE

COMMUNE DE TEILLAY
Placis de Bussy-Chardonney
35620 TEILLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-six, le 19 Octobre 2026, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Teillay, sous la présidence de Mme Florence DROUIN, Maire.
Date de convocation du conseil municipal: 13/10/2026.

Etaient présents :
Florence DROUIN, Valérie FECAMP, François RIO, Véronique LOUAZEL, Fabrice GERARD, Vincent MUSSARD, Aurélien BRARD, Vincent MELLET, Kévin BOUCHARD, Johnny LAPAIX (arrivé à 19h57), Isabelle ROUYER, Célia CRISCUOLO.
Etaient absents excusés :
Maud DUCHENE pouvoir à V. MELLET ; Freddy SORAIS pouvoir à A. BRARD.
Etaient absents : Sabrina MIGNOT
Véronique LOUAZEL a été élue secrétaire.

Quorum réuni

N° 2026-11-01
MODIFICATION DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

A la suite de la démission de Madame Sarah REVAUD, conseillère municipale, reçue en mairie le 14 octobre 2026,
Conformément à l'article L. 2121-4 du Code général des collectivités territoriales, cette démission est devenue définitive à la date de sa réception par Mme La Maire, soit le 14 octobre 2026.
Madame La Préfète a été immédiatement tenu informé de cette vacance de siège.
Il est procédé au remplacement de l'élue démissionnaire par Madame Célia CRISCUOLO, candidate suivante sur la même liste, appelé à la remplacer.
Le tableau du conseil municipal est ainsi mis à jour à compter du 14 octobre 2026.

Après en avoir pris connaissance et sans qu'il y ait lieu à vote :

- Donne acte à Mme La Maire de l'information relative à la démission de Madame Sarah REVAUD de ses fonctions de conseillère municipale.
- Donne acte de l'installation immédiate de Madame Célia CRISCUOLO en qualité de conseillère municipale.
- Dit que le tableau du Conseil Municipal sera modifié en conséquence et qu'une copie de la présente sera notifiée à Madame La Préfète.

Pour extrait conforme,



La Maire,

Florence DROUIN.